

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2015

Nombre de conseillers
en exercice : 10
présents : 8
votants : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/09/2014

Présents : MM. PIOCHE Maurice, GAUTHIER Frédéric, GOISET Mickaël, WATTREE Michel, SLAVIK Sébastien, MAUVAIS Guy, Mmes BRUOT Céline, WADOUX Céline.

Absents : MM. GOISET Lucien. MAGNIN Didier.

Mme BRUOT Céline a été élue secrétaire.

Programme de travaux forêt 2015 – devis travaux ONF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte le programme de travaux forêt 2015 proposé par l'ONF,
- accepte les devis de l'ONF pour les travaux forêt 2015 : devis d'un montant de 12 196.50€HT (3 440€HT en fonctionnement et 8 756.50€HT en investissement) et de 990.00€HT (investissement) soit un total de 13 186.50€HT,
- autorise le Maire à signer ces 2 devis de l'ONF.

Travaux logements communaux – 2 rue de l'église

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de retenir M. MAY Albert comme coordonnateur SPS et autorise le Maire à signer le contrat correspondant d'un montant de 360€HT (396€TTC),
 - de retenir M. MAY Albert comme maître d'oeuvre et autorise le Maire à signer l'acte d'engagement correspondant d'un montant de 4 320€HT (5 184€TTC),
 - de retenir les entreprises :
 - Lot 1 et 2 « menuiseries extérieures et intérieures » : SMBVP de Cintrey pour 6 537.00€HT,
 - Lot 3 « plâtrerie isolation peinture » : SAS PIGHETTI de Jussey pour 21 993.30€HT,
 - Lot 4 « revêtements de sol –faïences » : Ent. Jérôme PETITFOURG de Fresne Saint-Mamès de 8 936.00€HT,
 - Lot 5 « sanitaires chauffage » : Ent. Jean-Michel PILLOT de Theuley pour 5 845€HT,
 - Lot 6 « électricité option VMC » : Ent. EMJ de Jussey pour 4 412.00€HT
- et autorise le Maire à signer les actes d'engagement correspondants.

Aménagement esthétique du réseau concédé d'électricité Grande Rue

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir un aménagement esthétique du réseau concédé d'électricité Grande rue.

Ces travaux sont de la compétence du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère.

L'avant projet sommaire de ces travaux comprend le remplacement d'environ 500 mètres de lignes aériennes à basse tension ainsi que les branchements aériens existant dans le secteur par des câbles souterrains ; l'installation de 16 ensembles d'éclairage public identiques à ceux existants dans la commune ; la création d'un génie civil nécessaire à la reprise du réseau et des branchements téléphoniques aériens existant dans ce secteur.

Selon les dispositions actuellement en vigueur, cette opération pourrait être aidée par le SIED 70 qui prendrait en charge :

- 70% du montant total hors TVA (le SIED 70 récupérant cette TVA) des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité;
- 25% du montant total hors TVA des travaux d'éclairage public;
- l'intégralité du coût des prestations de service assurées par le SIED 70 en éclairage public et génie civil de communications électroniques.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

1) **DEMANDE** au SIED 70 de procéder d'une part à l'étude détaillée de cette opération selon l'avant-projet sommaire présenté par Monsieur le Maire et d'autre part à l'établissement du dossier de demande de subventions.

2) **PRECISE** que l'inscription au budget communal de la participation financière demandée par le SIED 70, fera l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal lorsque l'étude technique et financière détaillée des travaux aura été réalisée.

3) **SOUHAITE** que ces travaux puissent être engagés vers juin 2015 en coordination avec les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable réalisés par le Syndicat des Eaux de Saint-Antoine.

Le Maire,

Maurice PIOCHE.

